



**PRELEVEMENTS DES SELLES
(coproculture et parasitologie)**

GHRE-R-PRE-INS-007
Version : 2
Applicable le : 16-09-2020



Consultations externes de Dinan

Téléphone : 0296852229

Horaires d'ouvertures :

- Du lundi au jeudi de 8h à 18h
- Le vendredi de 8h à 17h30

Consultations externes de Saint Malo

Téléphone : 0299212131

Horaires d'ouvertures :

- Du lundi au jeudi de 8h à 13h et 14-17h30
- Le vendredi de 8h à 17h30

Intérêt :

La coproculture a pour objet de mettre en évidence l'agent responsable d'une diarrhée infectieuse.

Préconisations pour le prélèvement :

Cet examen est à effectuer, si possible, lors des épisodes diarrhéiques. Il est souhaitable de faire cet examen à distance de tout traitement, avec un régime sans résidu de la veille du recueil.

Recueillir les selles dans le flacon stérile fourni par le laboratoire.

Identifier le flacon : nom, prénom, date de naissance ainsi que la date et l'heure du recueil.

Mettre le flacon dans le sachet fourni et insérer l'ordonnance dans la poche extérieure de celui-ci.

Cas général :

A partir de matières fécales émises dans un récipient propre, prélever au moins l'équivalent de 10 g (une noix) de selles et les introduire dans le pot stérile à l'aide d'une spatule.

Eviter tout contact avec l'urine ou l'eau des WC.

Si les selles en contiennent, il est important de recueillir les glaires, le pus et/ou le sang.

Nourrisson :

Retirer la couche le plus rapidement possible après l'émission des selles.

Transférer les selles dans le pot stérile à l'aide d'une spatule.

Le recueil par écouvillonnage rectal peut être réalisé chez le nourrisson et l'enfant.

Coproculture :

Le flacon doit être acheminé immédiatement aux consultations externes de l'hôpital dans le 2 heures, sinon le conserver à 4°C pendant 12 heures maximum.



Parasitologie des selles :

Cet examen nécessite au préalable une prise de rendez-vous auprès du laboratoire.

Le flacon doit être acheminé immédiatement aux consultations externes de l'hôpital dans les 3 heures.

Lors d'examen parasitologique à renouveler, il est souhaitable d'espacer les recueils de 2 ou 3 jours.

Recherche de sang dans les selles :

Examen à réaliser pour dépister l'existence de saignements digestifs occultes. L'examen est répété sur 3 jours en général.

Recueillir les selles dans un récipient stérile.

Identifier le flacon : nom, prénom et date de naissance.

Acheminer le prélèvement aux consultations externes de l'hôpital après chaque recueil.

Scotch test :

Avant la toilette du matin

Appliquer une bande de 2,5 cm de scotch transparent sur les plis de la marge anale

Décoller le scotch puis l'appliquer sur une lame en évitant les bulles d'air

Identifier le carton porte-lame et l'acheminer au laboratoire